

ont assuré le genre de décorum que nous avons dans notre service de traduction simultanée.

Je suis sûr que bon nombre de nouveaux députés ne remarquent pas nos installations de traduction simultanée. Je me souviens de l'époque où il n'y avait ni pièce ni cabine au bout de la Chambre. Maintenant on les a adaptées au style de l'endroit et elles nous semblent normales. Elles ne nous gênent pas du tout.

J'ai écouté avec intérêt les remarques du président du comité des comptes publics qui a parlé de ce que coûterait la diffusion de nos débats. Il faut bien considérer ce coût, mais j'estime que si nous installons le matériel de télévision le plus perfectionné et le plus moderne qui serait entièrement et automatiquement dirigé à distance et placé en quatre endroits déterminés de la Chambre, compte tenu du style de la salle, il nous serait possible de faire fonctionner la télévision sans troubler manifestement nos débats.

Je n'ai jamais vu des gens aussi ignorants que les caméramen qui doivent filmer des cérémonies. Certes, ils y sont obligés, mais la manière dont ils s'y prennent laisse beaucoup à désirer. Dans aucune circonstance, même provisoirement, nous ne devons permettre aux stations de télévision, qu'il s'agisse de CTV, de Radio-Canada ou d'une autre agence privée, d'établir des installations de télévision. Si l'on forme un comité chargé d'examiner la question et qu'il se prononce en faveur des installations de télévision, j'estime que celles-ci devraient relever de l'Orateur. Ce serait à lui de les régir. Nous devons embaucher nos propres fonctionnaires pour diriger nos programmes de télévision. On devrait leur fournir une pièce pour leur permettre de projeter le film ou de le couper, où les agences pourraient nous l'acheter et où nous pourrions le leur livrer. Cela ne fait vraiment pas une grande différence. Dans cette pièce, on pourrait tirer des épreuves et la première version du film resterait entre les mains de la Chambre des communes.

● (5.20 p.m.)

Si nous y réfléchissons vraiment et si nous prenons une décision dans ce sens, j'estime que nous devons considérer deux autres facteurs qu'on a mentionnés. J'aimerais qu'on demande à certaines stations de télévision d'installer une chaîne séparée, probablement en rapport avec Radio-Canada dans chaque région, mais particulièrement dans les régions les plus éloignées. Elles s'occuperaient ainsi de tout ce qui se passe chaque jour au Parlement. Je pense que ce serait un excellent

[M. Peters.]

moyen de mettre les gens au courant de certaines des choses qui se produisent ici. J'ignore ce que pensent les autres députés de la période des questions, et j'aimerais bien savoir ce qu'en pense le gouvernement. Je ne considère pas la période des questions comme donnant une bonne idée des travaux du Parlement. Je n'estime pas que les organes d'information donnent un compte rendu satisfaisant des travaux du Parlement, car au moment de la période des questions la tribune de la presse est pleine, mais dès que les questions sont terminées tout le monde s'en va. Il se produit au Parlement bien des choses qui ont des répercussions sérieuses sur la vie des gens, et qui n'ont rien à voir avec la période des questions. J'espère que l'on n'aurait pas l'intention de téléviser seulement la période des questions. Moi qui ne pose pas beaucoup de questions pendant cette période, je suis certain que si je savais avoir l'occasion de paraître à la télévision lorsque je pose une question, je m'efforcerais d'en poser à tout prix, même si elles devaient m'être suggérées par un journaliste. Je suis convaincu que j'agis de la sorte, et que bien d'autres députés qui, comme moi, ne se soucient généralement pas beaucoup de poser des questions, en feraient tout autant.

Si nous avions l'occasion d'épater la galerie, nous le ferions assurément. Je crois que l'on pourrait mieux utiliser la période des questions qu'en en faisant un forum télévisé. Je remercie monsieur l'Orateur d'avoir enfin pris une décision au sujet de l'installation électrique dans la rotonde à l'extérieur de la Chambre; désormais nous ne trébuchons plus sur les câbles installés par terre jusque dans les bureaux des députés. Même si ce n'est pas, à mon avis, un service idéal, on ne peut pas en priver complètement le public. Il y aurait intérêt, je crois, à disposer ces installations dans un endroit réservé à cet usage, une pièce par exemple où se dérouleraient les entrevues avec un peu plus de décorum, une acoustique meilleure permettant de meilleures prises de vue, que ce n'est le cas actuellement dans la rotonde.

Si nos débats doivent être télévisés, il faudrait, à mon avis, que ce soit de façon permanente et aussi discrète que possible pour ne pas nuire au décorum de la Chambre. Je ne suis pas conservateur au point que cela me dérange vraiment, mais je ne tiens pas particulièrement à savoir que je passe à la télévision, pas plus que je m'intéresse à savoir qu'on m'interprète. Je n'y songe plus. Cela ne me dérange pas mais je ne veux pas être paralysé par la perspective que je puis dire quelque chose d'assez violent, d'assez emporté